

----- Original Message -----

From: CEAR RCEE [CEAA] ;
To: aucourant@sympatico.ca
Cc: Bourgeois, Alain [CEAA] ; Walsh, Gordon: DFO XLAUIML ; Lemire, Maryse: DFO XLAUIML ;
Menager, Brigitte: DFO XLAUIML
Sent: Monday, May 05, 2008 2:08 PM
Subject: RE: Énergie Franquelin, RCEE no 06-01-24386

par courriel

Ottawa, le 5 mai 2008

Objet: Dossier Énergie Franquelin
Registre canadien d'évaluation environnementale (RCEE) no 06-01-24386

M. Burcombe,

Nous vous remercions de votre lettre du 9 avril 2008 adressée à M. Gordon Walsh et à M. Alain Bourgeois au sujet de l'accès aux documents relatifs au projet hydroélectrique Thompson Falls.

Le Registre canadien d'évaluation environnementale (le Registre) a été établi en octobre 2003 en vertu de l'article 55(1) de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. Le Registre a pour but de faciliter l'accès du public aux dossiers relatifs aux évaluations environnementales et de fournir des avis d'évaluation au moment opportun.

Le Registre comporte un dossier de projet et un site Internet. Le dossier de projet réunit tous les documents publics élaborés, recueillis ou présentés dans le cadre de l'évaluation environnementale (EE) d'un projet. Le site Internet renferme des documents particuliers ayant trait aux types d'EE.

Vous êtes sans doute au courant que l'autorité responsable (AR) peut, à sa discrétion, afficher un document sur le site Internet du Registre ou indiquer comment se procurer des exemplaires de ce document. L'AR, dans le cadre des examens préalables et des études approfondies, et l'Agence, dans le cadre des examens par des commissions, doivent veiller à ce qu'un exemplaire des documents versés au Registre soit fourni, sur demande, en temps opportun.

Quant aux documents affichés sur le site Internet du Registre concernant la commission d'examen de La Romaine, il convient de noter que dans le cas des EE de projets, tels que La Romaine, où un examen par une commission est exigé, un processus beaucoup plus long sera mené en raison de la participation accrue du public. Par conséquent, tous les documents versés au Registre dans le cadre de ces types d'examens sont affichés sur le site Internet.

À ce jour, neuf EE font actuellement l'objet d'un examen par une commission, 2700 font l'objet d'un examen préalable et 25 font l'objet d'une étude approfondie, tel qu'indiqué dans le Registre. Étant donné l'ampleur du Registre et le besoin de ressources pour le gérer, les AR et l'Agence n'ont pas pour le moment la capacité d'assurer ce niveau d'accès à tous les documents sur les milliers de dossiers de projet.

En ce qui a trait à l'accès aux documents relatifs à l'évaluation environnementale mentionnée ci-dessus, nous osons espérer que vous avez été en mesure d'obtenir un exemplaire de tous les documents que vous avez demandés.

Nous vous remercions de votre intérêt et de vos commentaires.

Bruce Hood
Directeur p.i.,
Gestion de l'habitat du poisson
Pêches et Océans Canada

John Smith
Directeur,
Affaires législatives et réglementaires
Agence canadienne d'évaluation environnementale

cc : M. Gordon Walsh
M. Alain Bourgeois